



Village CLUB ARC EN CIEL OLERON ***

1, allée Monplaisir

17370 St-TROJAN-LES-BAINS

tél. 05 46 76 04 53



ST-TROJAN LES-BAINS

Séjour de 8 jours en direction
des seniors de Montmorency

*Du dimanche 16
au dimanche 23 juin
2019*

Le transport en car est pris en charge à 50 %
par le CCAS de Montmorency.

Préinscription sur rendez-vous du 15 avril
au 17 mai dans la limite des places disponibles.

CCAS

17 avenue Charles de Gaulle
95160 MONTMORENCY

Contact : Catherine THOMAS
01 34 17 05 93



CHÈQUE-VACANCES

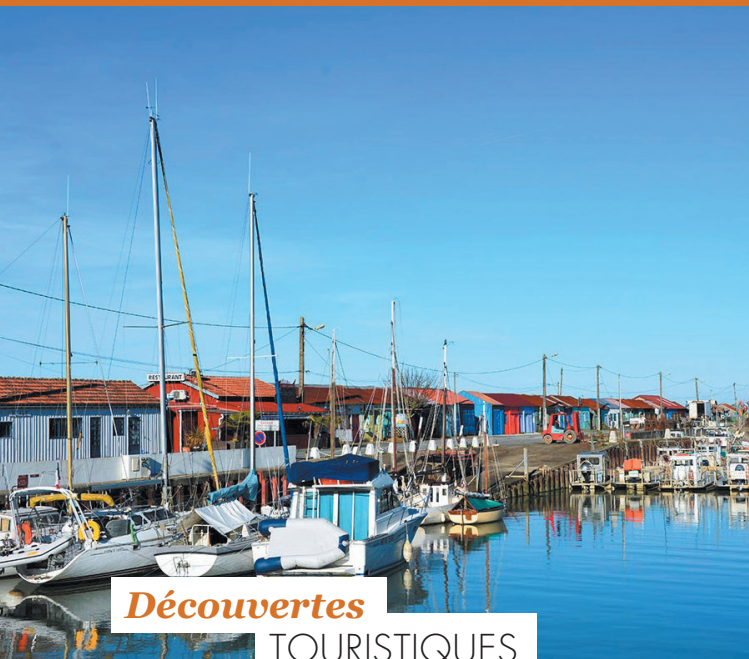
En partenariat avec
l'Agence Nationale
des Chèques Vacances.

Séjour Seniors de Montmorency

ORGANISÉ PAR LE **C.C.A.S.**



Programme



Découvertes TOURISTIQUES

- Découverte du village vacances et de son histoire.
- Visite de St-Trojan avec ses villas d'architecture balnéaire, ses plages.
- Promenades à pied sur la plage, en forêt.
- Visite de la Rochelle avec guide conférencier, et flânerie dans les rues piétonnes.
- Visite de l'aquarium de la Rochelle.
- Découverte de la Corderie Royale, ancienne manufacture de cordages à Rochefort qui fut construite à la demande de Colbert.
- Fort Boyard, promenade commentée en bateau.
- Découverte des côtes oléronaises, du Phare de Chassiron et du port de pêche de la Cotinière, de St-Pierre d'Oléron.

Le village Club arc en ciel Oléron *** est situé au milieu d'un parc boisé, dans un cadre exceptionnel sur l'île d'Oléron, bénéficie d'une piscine chauffée.

Tarifs

Le séjour est ouvert **aux retraités de Montmorency** âgés de 60 ans et plus.

Le tarif comprend :

- L'hébergement en pension complète 7 jours
- Le transport
- La taxe de séjour et l'assurance annulation (assurance transport non comprise)
- Les visites avec guide, Les animations des soirées.



Le tarif SUIVANT BARÈME

Plein tarif	575,37 €
Tarif réduit avec l'aide du C.C.A.S. (sous conditions de ressources)	419,02 €
Tarif ANCV (sous condition de ressources)	355,79 €

Photocopies à fournir :

- > Carte d'identité en cours de validité,
- > Dernier avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017),
- > Assurance responsabilité civile (incluse dans votre assurance habitation),
- > justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone ou quittance de loyer...),
- > Certificat médical de moins de 3 ans.